

École et équipements collectifs dans Griffintown

Questions citoyennes reçues d'avance en vue de la séance virtuelle de questions et réponses du 11 novembre 2020

	Questions	Prénom	Nom
1	<p>Hello, The number of high-rise building in Griffintown is increasing and the streets are being narrowed-down. It is becoming very difficult to find parking for visitors/delivery. Are there any plans to build accessible parking lots to reduce this problem? Multi-level parking under parks seems to be a nice option. Has this been considered? Thank you.</p>	Evgeny	Kirshin
2	<p>La présentation du CSSDM fait état d'une prévision de 400 à 600 élèves au primaire dans Griffintown. Pourquoi l'école projetée ne permettra de servir que de 162 à 276 élèves? Où sera le deuxième projet dont parle le document du CSSDM et quand sera-il réalisé? Pourquoi ne pas répondre au besoin global dans le cadre d'un seul projet? Quand est-il des besoins pour le secondaire?</p>	Céline	Gaulin
3	<p>Bonjour, Je veux savoir le plan d'entretien et combien d'argents sera mise à part pour ce parc. Merci, Hansie</p>	Hansie	Fernandes
4	<p>Merci de nous donner l'occasion de poser des questions. J'en ai deux: 1) Le dépliant reçu ne démontrait aucunement la portion sud du parc du Bassin à bois. Par contre, cette section apparait dans les plans présentés ainsi que sur votre site. Pouvez-vous confirmer que la partie sud sera complétée en même temps que la partie nord...c'est à dire, 2022-2023? 2) La présentation du projet prévoit (en plus de la patinoire) des activités socio-culturelles dans la partie nord du parc (expositions, animation etc.). Il faut tenir compte du fait que des centaines de résidents (dont plusieurs familles avec de jeunes enfants) seraient directement affectés par tout inconvénient sonore (musique etc.). Ayant vécu une très mauvaise expérience reliée au bruit de l'exposition «Station FM-R» à l'été 2018 sur le bord du canal, nous ne désirons aucunement revivre cela. Pouvez-vous confirmer que tous les résidents pourront profiter d'un lieu calme et propice à une qualité de vie agréable au coeur de ce secteur enchanteur? Et si oui, comment prévoyez-vous adresser cet enjeu? Merci.</p>	France	Rivet

5	<p>Concernant le projet résidentiel, au niveau architecture. La construction sur pilotis m'inquiète. Dans mon expérience, ce type de construction donne un résultat qui n'est pas convivial, souvent déprimant, souvent sale, propice aux graffitis, et donne souvent l'impression de ne pas être sécuritaire. C'est ce qu'on voit au 719 rue des Seigneurs, un exemple à ne pas suivre. Si les plans ne sont pas définitifs, je me demande s'ils ne pourraient pas être modifiés pour que la façade du rez-de-chaussée soit en ligne avec le reste du building. Sinon, comment les promoteurs prévoient-ils adresser ce problème ?</p>	Marie	Labelle
6	<p>What will be done to ensure some peace and quiet for the residents adjacent to the park? Surely a skating rink will attract tons of people from surrounding areas. Will openign hours be enforced? Will the lights turn off at night to ensure we're not flooded with light? Many parks around us already attract younger people at night, to party and drink.</p>	Alex	S.
7	<p>Bonjour, Serait-il possible de déplacer les arbres de l'autre côté du passage piétonnier se rapprochant alors de l'édifice 315 rue Richmond (meme commentaire pour l'édifice en face de l'arrière du 315 Richmond) afin de donner plus d'intimité aux résidents? Merci</p>	Tiffany	Sam
8	<p>Bonjour, J'aimerais savoir s'il pourrait y avoir de la verdure dans les cours de récréation de l'école en cours de planification. En effet, il y a tant de surfaces bétonnées dans Griffintown, que nous étouffons. De plus, il fait énormément chaud l'été en raison des nombreuses surfaces bétonnées. Pourrait-il y avoir de nombreux arbres dans chacune des cours de récréation? Ou encore un toit au dessus de ces dernières, par exemple un toit en vignes? Pour allier zones de fraîcheur et repos visuel. Merci</p>	Marilou	Pinard
9	<p>Bonjour, J'aimerais savoir s'il pourrait y avoir une surface gazonnée à la Place des Arrimeurs? En effet, il y a tant de surfaces bétonnées dans Griffintown, que nous étouffons. De plus, il fait énormément chaud l'été en raison des nombreuses surfaces bétonnées. Pourrait-il y avoir beaucoup d'arbres? Une forêt clairsemée, à titre d'exemple. À cet effet, serait-il possible d'intégrer une piscine extérieure dans le parc Bassin-à-Bois? Les piscines extérieures existantes sont plutôt loin, et il fait si chaud l'été. J'aimerais demander un maximum d'arbres si possible dans le parc Bassin-à-Bois (Section Nord et Sud). En terminant, une suggestion serait d'intégrer quelques courts de tennis dans le parc Bassin-à-Bois, question d'offrir un éventail de loisirs de proximité à la population. Cela serait-il envisageable? Merci à l'avance</p>	Marilou	Pinard

<p>10</p>	<p>1. Bien que la publication date de juin 2014 et que la répartition du territoire entre Griffintown et Petite-Bourgogne n'est pas exactement la même, le recensement de Griffintown montre « une très faible concentration de jeunes entre 0 et 14 (6%) », que « les familles avec des enfants sont minoritaires » et que « les couples sans enfants représentent les deux tiers des familles du secteur ». Sur quoi basez-vous la justification d'un besoin d'école? http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PQ_SUD-OUEST_GRIFFINTOWN_2011.PDF</p> <p>2. Considérant qu'il n'y aura pas de stationnements pour les véhicules, quels moyens de mitigation envisager vous pour ne pas engorger les rues avoisinantes plus qu'elles ne le sont déjà pour les besoins du personnel enseignant, des parents qui veulent déposer leurs enfants à l'aide de voitures et des autobus scolaires (s'il y en aura)?</p> <p>3. Étant donné que l'école répondra à 50% des besoins calculés par le MEQ, pourquoi ne pas rajouter des étages à l'école?</p> <p>4. D'un point de vue légal, d'assurances, de résistance aux feux et de partage de responsabilité, comment est-ce que la superposition du bâtiment de logements sociaux est une bonne idée? Est-ce qu'un mur mitoyen a été considéré?</p> <p>5. À combien s'élèvera la facture pour l'école et le parc?</p> <p>6. Comment la Ville, la Commission scolaire et autres propriétaires payeront la facture?</p> <p>7. Il va-t-il avoir des augmentations de taxes? Qui va payer : les résidents de Griffintown avec près de 54% de sa population composée d'une seule personne et où 66% de ses familles qui n'ont pas d'enfants (statistiques de 2014)? Les résidents du Bassin du Havre? Les résidents des bâtiments de logements sociaux?</p>	<p>Vanessa</p>	<p>Wan</p>
<p>11</p>	<p>Est-ce possible de s'assurer d'une architecture de qualité plutôt que d'une autre «boite carré»? Pourquoi les logements sociaux ne bénéficient-ils pas d'une architecture novatrice et belle. On se retrouve constamment avec des «entrepôts».</p> <p>Aussi, pour l'école, prévoit-on un des ouvertures et fenêtres sur la rue des bassins? Des espaces conviviaux avec possibilité d'espaces commerciaux pouvant accueillir une fruiterie, par exemple?</p>	<p>Maxime</p>	<p>Dupont</p>
<p>12</p>	<p>Quelques questions par rapport à la patinoire réfrigérée du parc du Bassin-à-Bois: En considérant les changements climatiques à venir, combien de jours par hiver la patinoire, même si elle est réfrigérée, pourrait-elle être utilisée? Quelle est l'analyse des coûts associés, incluant les coûts d'électricité? Un système de «glace artificielle» (par exemple PolyGlide) a-t-il été considéré?</p>	<p>Eve-Lynne</p>	<p>Kyle</p>

<p>13</p>	<p>Bonjour, J'aimerais savoir sur quelle base vont être choisis les élèves? Vous avez mentionné que les enfants venant des familles habitant dans les coopératives adjacentes seraient priorités. Qu'en est-il pour les enfants des familles habitant dans les multiples tours à condo de Griffintown? Quel sera le pourcentage dédié à chacun (coopératives vs tours à condo)? Combien la ville a-t-elle payé au promoteur de la coopérative pour pouvoir y créer une école? Merci!</p>	<p>Geneviève</p>	<p>Perron</p>
<p>14</p>	<p>Est-ce que les berges du canal Lachine resteront accessibles aux citoyens en tout temps? Est-ce que les résidents des complexes immobiliers haut de gamme longeant le canal auront des privilèges d'accessibilité que les autres citoyens n'auront pas? Sera-t-il possible de privatiser les berges du canal Lachine dans l'avenir? Est-ce que la Ville de Montréal a mis en place des mesures afin que ça n'arrive pas?</p>	<p>Jean</p>	<p>Landry</p>
<p>15</p>	<p>1. L'espace alloué au projet scolaire est déjà petit. Étant donné que ce sera la seule école primaire de Griffintown, n'aurait-il pas été plus utile de consacrer tout l'espace à la construction d'une école plus grande au lieu de le mélanger à un projet de logement social? D'après le plan, il semble que le projet de logement social vous oblige à serrer l'espace de l'école, par exemple, vous avez mis la cour sur le toit. 2. Certains groupes d'enfants auront-ils priorité d'aller à cette école? Par exemple, les enfants du logement social adjacent, ou les enfants dont les parents ont vécu le plus d'années à Griffintown? Ou y aura-t-il suffisamment d'espace pour accueillir tous les candidats? Merci, Robert Tinca</p>	<p>Robert</p>	<p>Tinca</p>
<p>16</p>	<p>Bonjour, Étant donné que l'école sera rattachée à des logements sociaux, comment la sélection des futurs résidents sera faite ou quelles mesures de sécurité sera prise afin d'assurer la sécurité des enfants vue la très grande proximité entre les bâtiments. Comment sera géré la cohabitation entre les 2 différents éléments.</p>	<p>Catherine</p>	<p>L.</p>

<p>17</p>	<p>Je suis une mère de deux et je ressens plusieurs inquiétudes envers ce projet. Je ne suis pas convaincue que le projet va combler le manque sévère d'écoles dans notre quartier.</p> <p>D'abord, ma première question c'est la sécurité de nos enfants : avec des appartements dans le même bâtiment, je me demande l'accès que les résidents vont avoir à l'école et aux alentours? Quelles seront les mesures de sécurité mises en place afin d'assurer le bon fonctionnement entre ces deux différents types d'établissements? Dans votre présentation, il y a eu mention que les nouveaux résidents pourraient avoir accès aux installations de l'école. Est-ce que cela nuirait aux activités et aux espaces qui devraient être dédiés à les enfants?</p> <p>Quelle est votre vision avec ce projet? Pourquoi avez-vous décidé d'amalgamer l'école avec un projet de logement social? Je tiens à mentionner que le manque de CPE et d'écoles est un phénomène ressenti par plusieurs de mes concitoyens de Griffintown. Nous nous sentons parfois délaissés, surtout en ce qui a trait aux projets tel que cette nouvelle école. Pourquoi pas faire un bâtiment juste école et CPE?</p> <p>Est-ce que vous pouvez nous dire quelle est la zone desservie par cette nouvelle école? Est-elle suffisante pour accueillir toutes les nouvelles familles de Griffintown?</p> <p>Merci</p>	<p>Siglinde</p>	<p>Hasenauer</p>
<p>18</p>	<p>PARTIE No 1 (Questions nos 1 à 5)</p> <p>Questions à l'arrondissement Le Sud-Ouest sur l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois et son pavillon:</p> <p>A) Espace pour le Comptoir de prêt d'équipement</p> <p>L'espace réservé au public du pavillon du parc du Bassin-à-Bois est très petit, considérant qu'elle doit abriter un garage pour la surfaceuse de la patinoire et les divers équipements de réfrigération (au sous-sol). Sur la vue en plan est indiquée qu'il est prévu un comptoir de prêt d'équipements.</p> <p>Nous nous questionnons sur les difficultés d'avoir un comptoir de prêt d'équipements dans le vestiaire du pavillon du parc.</p> <p>Q 1) Que prévoyez-vous comme équipement au comptoir de prêt? Prévoyez-vous avoir des patins, des trottinettes des neiges, des luges et des skis de fond ?</p> <p>Q 2) Croyez-vous qu'un service uniquement de prêt d'équipement gratuit soit viable?</p> <p>Q 3) Prévoyez-vous, au comptoir de prêt, qu'il y ait un service de location d'équipement? Pour avoir une flotte de ski de fond, cela prend de la place pour ranger l'équipement. La superficie prévue dans le pavillon pour des équipements de location semble nettement insuffisante.</p> <p>Q 4) Les toilettes sont situées au fond de la pièce. Avez-vous étudié le patron de circulation avec un comptoir de prêt et les divers équipements qui y seront prêtés ou loués?</p> <p>Q 5) Prévoyez-vous qu'un organisme soit mandaté pour s'occuper de la location d'équipements et de l'animation du parc pendant les 4 saisons?</p>	<p>Pierre</p>	<p>Marcoux</p>

<p>19</p>	<p>PARTIE No 2 (Questions nos 6 à 9)</p> <p>B) Utilisation du sous-sol du bâtiment et entreposage d'équipements sportifs</p> <p>Le sous-sol sera sans doute utilisé entièrement pour l'équipement de réfrigération.</p> <p>Q 6) Prévoyez-vous, au sous-sol, un espace de rangement pour des clubs sportifs et communautaires comme vous avez fait au pavillon du parc de La Vérendrye ?</p> <p>Q 7) S'il y a des espaces réservés pour l'entreposage d'équipements sportifs, prévoyez-vous un accès direct au sous-sol par les employés du comptoir de prêt et de location? Actuellement l'accès direct au sous-sol à partir du comptoir de prêt n'est pas possible. Les employés devront sortir du bâtiment pour chercher de l'équipement placé au sous-sol. Prévoyez-vous, pour ceux-ci, d'avoir un accès direct au sous-sol via le garage?</p> <p>Q 8) Pour satisfaire les divers besoins en espace, un agrandissement du sous-sol du pavillon du parc est souhaité. Est-ce que cette possibilité sera envisagée?</p> <p>C) Déneigement de la patinoire</p> <p>Q 9) Sachant que la neige est souvent, au début de l'hiver, une denrée rare, prévoyez-vous étendre la neige provenant du déneigement de la patinoire et les cristaux de glace provenant de la surfaceuse sur la partie du parc situé au sud de la rue des Bassins et sur la pente de glisse que vous avez prévue à l'est du chalet?</p>	<p>Pierre</p>	<p>Marcoux</p>
<p>20</p>	<p>PARTIE No 3 (Questions nos 10 à 12)</p> <p>D) Interface avec le parc linéaire du canal Lachine durant l'hiver</p> <p>Q 10) Considérant le potentiel d'avoir une piste de ski de fond du long du canal de Lachine, prévoyez-vous l'implantation d'un éventuel segment de piste de ski de fond entre la rue des Bassins (près du pavillon du parc du Bassin-à-Bois et la propriété de Parcs Canada?</p> <p>Q 11) Si la question no 9 est affirmative, à quel endroit sera le tracé de la piste de ski de fond entre la rue des Bassins et la future piste de ski de fond situé en rive gauche du canal Lachine?</p> <p>E) Promenade riveraine et plateforme en bois</p> <p>La promenade riveraine en bois située entre la piste multifonctionnelle de Parcs Canada et le canal n'a pas la capacité structurale de recevoir des véhicules. La faible épaisseur des planches formant le pontage en bois crée une faiblesse structurale empêchant les véhicules d'entretien de circuler sur ces structures en bois.</p> <p>Q 12) La structure en bois (plateforme) montrée à l'extrémité sud du parc du Bassin-à-Bois et ses 4 passerelles en bois reliant la plaine gazonnée aux trottoirs en béton situés sur le pourtour du parc auront-elles la capacité structurale pour recevoir le passage d'un équipement d'entretien (pick-up, chenillette ou dameuse)? Voir croquis de la firme d'ingénierie FNX "PARC DU BASSIN-À-BOIS TRONÇON SUD APPROCHE CONCEPTUELLE ET AMÉNAGEMENT PROPOSÉ" p.40 daté du 27 mai 2020.</p>	<p>Pierre</p>	<p>Marcoux</p>

<p>21</p>	<p>PARTIE No 4 (Comparaison de superficies de pavillons de parcs) Comparaisons des superficies de pavillons de parcs :</p> <p>Vestiaire du parc du Bassin-à-Bois (excluant les toilettes) _____ 5,6 m x 11,5 m = 65 m²</p> <p>Vestiaire du parc Ignace Bourget (excluant les toilettes) _____ 6,3 m x 14,1 m = 90 m²</p> <p>Parc du carrée Hibernia : _____ _____ 10 m x 15 m = 150 m²</p> <p>Parc du Bassin-à-Bois (Rez-de-chaussée, dimensions approx.)_ 11,5 m x 14 m = ± 160 m²</p> <p>Considérant la présence de la conduite principale d'aqueduc sous le parc, un agrandissement du sous-sol du pavillon du parc du côté nord et sud du bâtiment devrait être fait pour satisfaire les besoins des groupes communautaires et sportifs de l'arrondissement.</p> <p>Q 13) Est-ce que cet agrandissement sera envisagé?</p> <p>Par : Pierre Marcoux, Citoyen</p>	<p>Pierre</p>	<p>Marcoux</p>
<p>22</p>	<p>Échangeur de la chaleur provenant du système de refroidissement de la patinoire :</p> <p>Habituellement une patinoire réfrigérée a besoin de nombreux ventilateurs pour évacuer la chaleur produite lors du processus de réfrigération.</p> <p>Sur les esquisses architecturales, cet équipement de ventilation n'est pas montré.</p> <p>De plus, aucune trappe de ventilation pour aérer le sous-sol n'est montrée.</p> <p>Prévoyez-vous utiliser un système d'échangeur à l'eau comme système de refroidissement de la patinoire?</p> <p>Si oui, l'eau chaude sera rejetée dans les égouts ou le canal Lachine?</p> <p>Sachez qu'un rejet d'eau chaude dans le canal n'est pas recommandé pour des raisons de sécurité publique. Le maintien de la couverture de glace du canal Lachine est important.</p> <p>Veuillez, svp, décrire brièvement le mode de refroidissement de la patinoire et confirmer qu'il n'y aura pas de rejet d'eau chaude dans le canal Lachine.</p> <p>Par : Pierre Marcoux, Citoyen</p>	<p>Pierre</p>	<p>Marcoux</p>

<p>23</p>	<p>Bonjour</p> <p>Désolé, je n'ai pas trouvé le formulaire pour l'envoi de questions auquel fait référence votre site, mais les voici :</p> <p>1) Est-ce que l'architecture de l'école a été inspirée du projet LAB-École de l'architecte Pierre Thibault, et /ou du « Guide de planification immobilière – Établissements scolaires primaires » (https://www.aqcs.ca/wp-content/plugins/api-aqcs/download.php?document=31003) du gouvernement du Québec ? À titre de commentaire, les derniers bâtiments de l'ETS viennent grandement améliorer le paysage construit de Griffintown, et il serait bien d'en faire autant avec la future école, pour le bénéfice de tous les citoyens dans le secteur et au premier chef, des jeunes écoliers du secteur.</p> <p>2) Serait-il possible d'élaborer davantage sur l'aspect acoustique du projet mixte ? Quel est le consultant ayant été mandaté pour cet aspect ? Prétendre qu'une zone végétalisée puisse aider à bloquer les bruits démontre une méconnaissance de principe de base en acoustique et est inquiétant ? Et c'est pour protéger qui par rapport à qui ? La cour d'école par rapport aux résidences limitrophes ?</p> <p>3) Est-ce que les installations sportives de la future école seront accessibles aux résidents de Montréal en dehors des heures de classe ?</p> <p>4) Dans le cadre du PPU du secteur Griffintown, la rue des Bassins était catégorisée « rue de desserte ». La rue n'est pas large et il y a des saillies, notamment aux coins des rues. De quelle manière ces éléments ont été considérés dans le contexte de la présence d'autobus scolaires et d'un défilé de voitures le matin et le soir pour venir chercher les enfants ?</p> <p>5) À quoi sera utilisé l'espace consacré à la patinoire en été ? Serait-il possible de les transformer durant cette période en terrain de tennis ou en terrain de basketball, espaces qui semblent manquer dans le secteur ?</p> <p>Merci</p>	<p>Martin</p>	<p>Meunier</p>
------------------	--	---------------	----------------

<p>24</p>	<p>1) Dans le cadre du PPU du secteur Griffintown, la rue des Bassins était catégorisée « rue de desserte ». La rue n'est pas large et il y a des saillies, notamment aux coins des rues. De quelle manière ces éléments ont été considérés dans le contexte de la présence d'autobus scolaires et d'un défilé de voitures le matin et le soir pour venir chercher les enfants ? De plus, est-ce que le personnel de l'école viendra uniquement en transport en commun ou actif, ou viendra plutôt s'ajouter dans le stationnement sur rue qui est déjà surchargé ?</p> <p>2) Est-ce que l'architecture de l'école a été inspirée du projet LAB-École de l'architecte Pierre Thibault, et /ou du « Guide de planification immobilière – Établissements scolaires primaires » (https://www.aqcs.ca/wp-content/plugins/api-aqcs/download.php?document=31003) du gouvernement du Québec ? À titre de commentaire, les derniers bâtiments de l'ETS viennent grandement améliorer le paysage construit de Griffintown, et il serait bien d'en faire autant avec la future école, pour le bénéfice de tous les citoyens dans le secteur et au premier chef, des jeunes écoliers du secteur.</p> <p>3) Je comprends que l'espace consacré à la patinoire pourra être utilisé en été pour des jeux libres. Ne devrait il pas être envisagé d'y ajouter des paniers de basket qui ne sont pas très présents dans le secteur ?</p> <p>4) Ne devrait-on pas reconsidérer la présence d'espaces de stationnement pour les vélos à l'école ? N'y a-t-il pas un risque de voir les espaces publics envahis par des vélos barrés un peu partout de manière anarchique ?</p>	<p>Martin</p>	<p>Meunier</p>
<p>25</p>	<p>Hello,</p> <p>I realize that whatever we are building is great for younger children mostly but there is not enough focus on the needs of teenagers and promoting healthy habits to that specific age group. It is crucial we have facilities that promote healthy habits to these groups to keep them occupied and healthy.</p> <p>Could we include in the plan of the park a small section that has training bars for bodyweight workouts? Teenagers are more and more interested by street workouts, looking fit and strength training. Looking at trends there is a big focus on physique within this age group and providing them the facilities to workout will significantly improve their health and keep them out of trouble.... I have spoke to many griffintown neighbors and we find this a great idea that is inexpensive and easy to implement. Here is an example of what I mean: https://calisthenics-parks.com/</p> <p>Additionally, please ensure that the park does not have any small rocks (pebbles) used as 'amenagement' (decoration) because children are using those rocks and as games and causing damages around. in the park parallel to this one, there are sections where the ground has rocks (pebbles) and children throw the rocks on each other as a snowball and they previously hit cars and damaged the building facades around. Instead use little pieces of wood chips or grass instead of rocks.</p> <p>Thank you</p>	<p>Rick</p>	<p>Guzelian</p>

<p>26</p>	<p>Bonjour, Je suis un propriétaire et résident d'un condo dans l'établissement Bass1 à Griffintown. Notre unité fait face au futur pavillon dans le parc du Bassin-à-Bois. Je suis extrêmement excité pour la complétion du projet; il semble très bien développé! Voici ma question concernant les plans de ce projet: Étant un passionné de sports et notamment du hockey, je serais bien heureux de savoir qu'il y aurait une possibilité pour moi et mes futurs enfants de jouer mon sport préféré dans ma cours arrière à Griffintown. Est-ce planifié d'incorporer des filets d'hockey et/ou des horaires partagés pour le patinage libre et le hockey? Sinon, y aurait-il possibilité de considérer les ajouter? Merci, Jamie</p>	<p>Jamie</p>	<p>Fuoco</p>
<p>27</p>	<p>Bonjour, À partir du site web je ne peux pas transmettre mon opinion. En haut il apparaît le message suivant : Mon opinion should be at most 300 words long. Cela malgré le fait que mon texte comporte 271 mots. Voici donc, par cette voie, le texte que je veux vous faire parvenir au sujet de la consultation sur la construction de l'École à Griffintown : Quelles seront les mesures d'atténuation du bruit provenant de la cour principale et des cours sur le toit de l'école, en vue de protéger les habitations à proximité (la Coop et les logements sociaux) ? Mise en contexte : La Coop des BduH a déjà un grave problème de bruit dans sa cour intérieure, relié au revêtement métallique des façades, qui produit un effet de réverbération et d'amplification de tout son produit dans la cour et les environs. Ainsi, les habitants des appartements donnant sur la cour peuvent entendre à une intensité moyenne même quelqu'un qui parle à voix basse à l'extérieur. Le niveau devient difficile à supporter lorsque les enfants sans surveillance jouent en criant, ou des ados jouent au ballon dans la cour ou se rassemblent le soir. Ce désagrément demeure présent même avec les fenêtres fermées. Ces aspects font en sorte qu'avec la construction d'une école dans le voisinage immédiat, des mesures solides d'atténuation du bruit doivent être prises pour assurer un niveau de jouissance au moins acceptable des logements adjacents. À noter que les arbres de la cour de la Coop ne semblent pas avoir un impact suffisant d'atténuation du son. D'après l'expérience que nous avons, ils seraient bienvenus à la limite du voisinage, mais insuffisants pour pallier les effets du bruit provenant de l'école. Dans ce sens, quels autres mesures seront prises ? Veuillez, SVP, donner tous les détails concernant l'emplacement exact, les dimensions, et les caractéristiques acoustiques des murs antibruit, étant donné que la Coop comporte 7 étages, donc le bruit doit être bloqué non seulement au niveau du sol et des cours sur le toit de l'école.</p>	<p>Karen</p>	<p>B.</p>

<p>28</p>	<p>Bonjour Félicitation pour les présentations et les beaux projets. Mes questions sont les suivantes : Dans le pavillon, quel genre d'activité pourrons y avoir lieu et est-ce que ce sera géré par des employés de la ville? Pour l'école, je constate que ce n'est une école que pour la moitié des besoins soit 12 classes sur 24. Quel est le projet pour la moitié restante? Je sais que le CSSMtl est propriétaire d'un petit terrain coin Eléanor et Ottawa, quelles sont les intentions à propos de ce terrain? À la ville : n'y a-t-il pas lieu de mettre en place des organismes communautaires dans Griffintown? les besoins sont grandissants dans les logements sociaux et comme la population est grandissante, n'y a-t-il pas lieu de faire un sondage de besoin communautaire, social, et culturel? Merci</p>	<p>Louis-Marc</p>	<p>Chiasson</p>
<p>29</p>	<p>Bonjour, Il n'y aura pas de stationnement souterrain, mais est-ce qu'il y aura un petit stationnement/débarcadère au niveau du sol? Si oui, où? Puis qu'il y a déjà une grosse COOP à proximité et que ce terrain devait en quelque sorte être une phase subséquente, est-ce qu'on doit s'attendre à ce que les mêmes matériaux et couleurs soient utilisés pour la nouvelle COOP et que l'école devra alors s'harmoniser avec un revêtement extérieur similaire, ou il est question d'appliquer la nouvelle signature visuelle des écoles (bois, aluminium et « bleu fleurdélié »). Est-ce que les volumes présentés correspondent réellement à ce qui est envisagé? Si oui, n'y aurait-il pas moyen de faire un partenariat avec la ville pour obtenir plus de locaux en hauteur pour des services à la communauté? On peut lire dans la documentation: Le CSSDM envisage ce nouvel équipement scolaire implanté dans le quartier de Griffintown comme une « école de marcheurs ». Est-ce que l'arrondissement prévoie s'attaquer au problème de la circulation élevé de camions de fret à proximité (rue de la Montagne) pour la sécurité de nos enfants? Devra-t-il y avoir un brigadier? En plus du gymnase, est-ce que d'autres installations seront partagées avec la communauté? (bibliothèque, locaux, etc) Comment est envisagé l'intégration de la cour d'école au sol avec le parc adjacent? Est-ce les deux autres cours en toiture auront des fonctions similaires ou l'un par exemple intégrera plutôt un jardin?</p>	<p>Collectif</p>	<p>Pour une école primaire à Griffintown</p>
<p>30</p>	<p>Est-ce que la patinoire ne pourrait pas être plus longue, puisqu'il y a une contrainte en largeur et qu'elle semble petite vu la densité du quartier?</p>	<p>Étienne</p>	<p>Le Nigen</p>

<p>31</p>	<p>Bonjour, J'aimerais poser les questions suivantes pour la séance du 11 novembre 2020: 1) Quelle sera la hauteur de la coopérative? Est-ce qu'elle sera plus élevée que la coopérative Bassin du Havre? 2) Avez-vous considéré créer une école plus grande pour accueillir plus d'élèves? Le nombre anticipé de capacité d'accueil d'élèves ne me semble à priori pas assez suffisant pour les besoins du quartier. Pouvez-vous confirmer la réception de mes questions en vue de la séance d'information du 11 novembre 2020?</p>	<p>Véronique</p>	<p>Fraser</p>
<p>32</p>	<p>J'entends dire que le site des écuries coin Des Bassins/Richmond a été acheté par un promoteur et une demande de changement au règlement permettant une construction de 15 étages plutôt que 8 est demandée. Quelle est la vraie version, que pouvez-vous me dire à ce sujet? Y aura-t-il une consultation publique? Merci, Michelle Goulet</p>	<p>Michelle</p>	<p>Goulet</p>